



Prestations sociales et garde alternée

Par **Conco**, le **20/09/2021** à **10:57**

Bjr, je suis en garde alternée pour mes 3 enfants mais mon ex bénéficie de toutes les prestations sociales à part les allocations que ns partageons à 2 soit 150€ chacun. Sinon mon ex touche toute seule le complément familial, l'APL et prime d'activité moi je n'ai rien sous prétexte que les enfants sont comptés pour un seul parent pour le reste des prestations sociales excepté les allocations familiales. Est ce normal? Quoi faire

Par **Marck.ESP**, le **20/09/2021** à **13:40**

Bonjour

<https://www.aide-sociale.fr/caf-garde-alternee/>

Pouvez-vous préciser si aucun des 2 ne travaille ?

Par **Conco**, le **13/11/2021** à **06:14**

Bonjour, nous travaillons tous les 2 et avons presque le même salaire au 100€ près.